

Introduction

1



La Sarthe à Alençon
carte postale n°18, DR, sd,
14 x 9 cm
AMA 4FI5116

L'école de natation
carte postale colorisée n°22, G. Réant
éditeur, Paris, sd, 14 x 9 cm
AMA 4FI4860



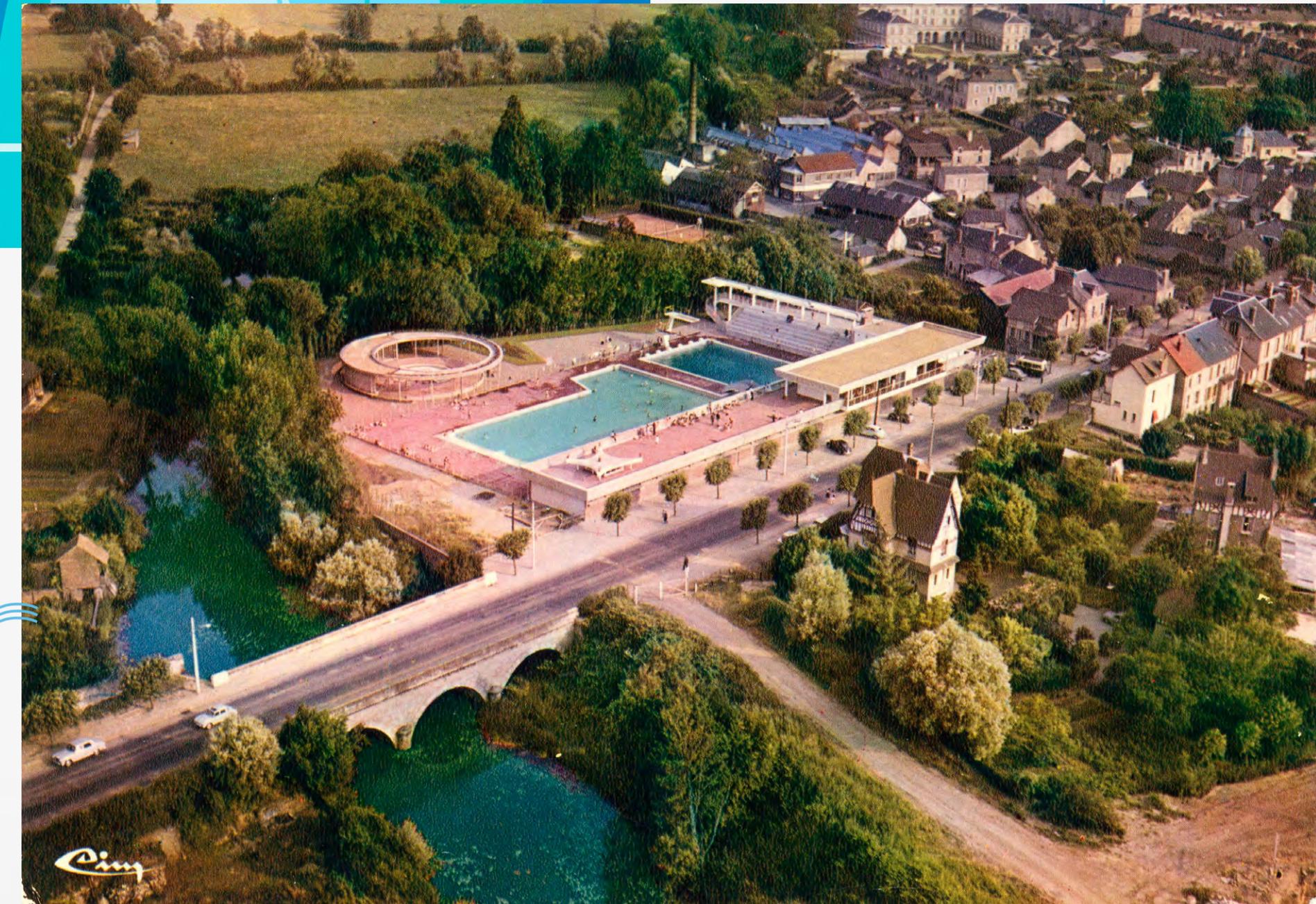
est identifiée comme patrimoine commun de la nation, un patrimoine naturel essentiel à la vie humaine, indispensable à la salubrité, qu'il faut savoir gérer pour en assurer la pérennité.

L'accès à l'eau potable repose sur un patrimoine scientifique et technique développé par la civilisation humaine depuis l'Antiquité. Aujourd'hui, l'avenir dépend des décisions politiques pour parvenir à réduire l'effet de serre, à remettre en bon état écologique toutes les eaux et à assurer l'approvisionnement en eau potable de tous.

Sans la Sarthe et la Briante, Alençon ne serait pas Alençon. D'abord parce que la ville est née de la Briante. Elle vit en symbiose avec ses cours d'eau qui constituent un des éléments essentiels du paysage, de son histoire et de ses activités. Du ^{IX} au ^{XIX} siècle, la Ville va multiplier les ponts, annexer les berges et les marais, substituer peu à peu au lit naturel de ses rivières un lit artificiel qui devient le centre d'une activité urbaine. Toutefois en minimisant le risque et en dérégulant le débit, l'eau devient dangereuse pour les riverains qui en craignent les étiages et les crues.

En 1987, le rapport Brundtland, rédigé pour le compte des Nations Unies, définit le développement durable comme « *celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Dans les mêmes années, la nécessité de protéger et de transmettre le patrimoine hérité des générations précédentes se développe alors même que le champ patrimonial longtemps cantonné à un nombre restreint d'édifices emblématiques s'élargit.

Contrairement à d'autres espaces dits naturels, les cours d'eau n'ont jamais fait l'objet d'une approche patrimoniale reconnue dans le cadre d'une loi spécifique. En 1992, l'eau



La piscine, vue aérienne
carte postale n° 4962, Combier imprimeur Mâcon "CIM", sd, 15 x 10,5 cm
AMA 4FI3217



La maîtrise de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement est un enjeu essentiel pour la commune où il faut, selon l'évolution démographique, mobiliser toujours plus de ressources en eau et où la potabilité ne s'obtient plus que par une intervention humaine volontariste et par des techniques de plus en plus sophistiquées. Elle permet la création d'un nouveau patrimoine lié à l'eau qui se caractérise par sa diversité : édifices et galeries souterraines aménagés sur les lieux de captage des sources, fontaines, puits, réservoirs, usines des eaux...

Les progrès de la médecine et la montée de l'hygiénisme se conjuguent après 1870. Lutter contre la maladie n'est plus le seul mode d'action, il convient désormais de la prévenir par l'hygiène, la propreté et des procédures de désinfection. Grâce à la distribution d'eau courante, l'hygiène se démocratise lentement au début du XXe siècle.

Du XIX^e au XX^e siècle, l'engouement pour les loisirs aquatiques se développe et les berges demeurent des lieux privilégiés de promenade.

1h!